Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La nouvelle Déléguée générale de Wallonie-Bruxelles Mme Chiraz El Fassi reçue à la HACA

16 oct 2023

Les relations de coopération entre la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, ont été au centre des échanges tenues le lundi 16 octobre 2023 entre Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA et Mme Chiraz El Fassi, nouvelle Déléguée générale de Wallonie-Bruxelles au Maroc.

Tout en soulignant la qualité et le dynamisme de la coopération HACA-CSA, Mme Akharbach a estimé

que les relations entre les deux instances de régulation centrées jusqu'à présent sur l'échange d'expériences en matière de monitoring des programmes audiovisuels et de réflexion commune sur des thématiques telles que la promotion de l'égalité hommes/femmes dans et par les médias ou encore la lutte contre les discours de haine, gagnerait à s'élargir à des questions telles que la transformation numérique des médias et de la communication et les nouvelles compétences exigées des instances de régulation dans le nouvel environnement digital global.

Mme Akharbach a par ailleurs exprimé la disposition de la HACA à renforcer aussi bien les échanges bilatéraux entre l'instance marocaine et son homologue wallonne que leurs interactions multilatérales au sein du Réseau Francophone des Régulateurs de Médias.

De son côté, Mme El Fassi a considéré que la coopération entre la HACA et le CSA constitue l'une des expériences les plus réussies dans le cadre de la coopération générale Maroc – Wallonie Bruxelles. La diplomate belge a à cet égard exprimé sa disposition à faciliter les futurs contacts et actions communes entre la HACA et le CSA et ce, dans le strict respect de l'indépendance des deux régulateurs.

La Déléguée générale Wallonie-Bruxelles a par la suite visité différents départements et services techniques de la Haute Autorité, dont notamment la Direction du Suivi des Programmes et la Direction des Systèmes d'Information.

Il est à rappeler que pour assurer le suivi du monitoring des programmes audiovisuels, le CSA belge dispose depuis 2011 de la solution logicielle HMS (Haca Media Solutions), développée grâce à l'expertise interne de la HACA et objet d'un brevet d'invention de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Ont pris part également à cet entretien, Mme Christel Schouveiler, Conseillère principale auprès de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Maroc et M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationales à la HACA.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B